

Pour diffusion immédiate

**La Ville de Montréal continuera d'assurer la programmation de la
Chapelle historique du Bon-Pasteur**

Montréal, le 17 mars 2008 – Au terme d'une rencontre avec les représentants du Conseil québécois de la musique, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay et Mme Catherine Sévigny, conseillère associée à la Culture et au Centre-ville, ont réitéré l'intention de la Ville de maintenir accessible la Chapelle du Bon-Pasteur. Ils ont également donné l'assurance que la programmation de la Chapelle sera maintenue.

« Je suis sensible aux préoccupations du milieu culturel et à l'importance qu'il accorde à ce lieu de diffusion. Nous allons prendre le temps nécessaire pour examiner avec toutes les personnes intéressées et plus particulièrement avec le Conseil québécois de la musique de quelle manière nous pouvons assurer la pérennité de la mission de la Chapelle », a déclaré le maire Gérald Tremblay.

– 30 –

Source : Renée Sauriol
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-4894